Huitième Année — N 318

Eur Gwennek — Cinq Centimes

Samedi 28 Janvier 1911

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Fondé en 1904

Directeur :

F. JAFFRENNOU "Taldir"

ABONNEMENTS

payables d'avance

GAULE . . 1 an . . 3 fr. 50
ETRANGER. — . 5 —

Avec " Ar Vro " Supplément périodique

GAULE . . 1 an . . . 5 fr
ETRANGER. — . . . 7 —

Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste

Ar Bobl

Organe des Intérêts Economiques du Centre de la Bretagne

RÉGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux

Avenue de la Gare, CARHAIX

CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS

payables d'avance

La ligne mesurée au lignomètre

Ann. et Récl., 4e p.	—	0f. 25
— 3e —	—	0 30
Chronique Locale	—	0 50
En Echos.	—	0 75

ON TRAITE A FORFAIT

Nos annonces sont reçues par les Agences de Publicité et à nos Bureaux.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

☞ Soucieux de soutenir toujours son bon renom, *Ar Bobl* a le plaisir d'annoncer au public qu'en plus de ses nombreux collaborateurs habituels, il s'est assuré le concours régulier de MM. Léon Le Berre et Camille Le Mercier d'Erm, deux maîtres de la plume.

Le Berre, le spirituel Barde Quimpérois, rédigera les «Tablettes d'un Breton»; les antibretons et les sots n'ont qu'à se bien tenir s'ils ne veulent pas être pourchassés du rire de notre ami. Le Mercier, de Paris où il occupe une brillante position dans le monde des Lettres, continuera la rédaction des « Carnets d'un Exilé ».

D'hon mignoned

Klasket d'eomp tier gwerz nevez

Ar Bobl a zo seiz vloaz zo tremenet o labourat en Breiz-Izel evid skign ennhi eun had nevez, had ar garante-bro ha karante ar iez, hag a welomp anezan o tiwann beb eun tammik, hag o sevel war grec'h.... Glasaat a ra ar park ; melenaat a reio divezatoc'h dindan tomder an heol hanv (pa zeuio an hanv evid Breiz).

Ar c'hourennadeg Nedelek diveza a zo bet eun TRECH dispar evid ar Brezonek hag evid Histor Breiz, evel zo bet gwelet dre an 71 respont en em gavet ganeomp.

Mez da c'hortoz ma rimp c'hoaz kaëroc'h eur wech bennag, pedi a reomp hon mignoned da nompas kousket. *Ar Bobl* a neuz ezom euz o zikour d'ê holl evid en em skigna mui-ouz-mui.

Lennomp, lennomp a beb sort, lennomp bepred, mez roomp hor gwennek dreistholl d'ar parperou brezonek mad.

Pedi a reomp hon mignoned da groui d'eomp eta LEC'HIOU-GWERZ er parreziou n'hon beuz ket c'hoaz outê. Kemend-ze na gousto netra d'ê nemed eur weladen gant eur c'honversant digabestr bennag. Ze yo ar gwella doare da « vond d'ar bobl. » Ar bobl divar ar maez eo red diarbenn anezan, rag na zeu ket anezan e-hunan da glask journaliou. Red eo lakaat anê dindan e zorn d'ezan. Hon mignoned a bleo euz ze, pephini en e garter.

An diboblanz

En amzer a ren breman, an diboblanz a c'ha war greski. Na ouzer ket da betra tamall ar c'hlenved danjirus-ze, pehini zo kaoz mar be neubeud o vugale en tiegezou.

An dud pinvidik koulz hag ar re baour o deuz aon ouz ar vugale niveruz. Oc'h esa beva evuruz ha kaout neubeutoc'h a boan e tremener en amzer-ma gant eur bugel pe daou d'an hirra.

Euz eur c'hostez-all, beb ma c'ha ar relijionou war izellât, beb ma 'c'h ankouaer gourc'hemen an aviel pehini a lavar d'ar bobl para hag en em skigna, an dud a sonj d'eze n'ê ket red kaout kalz a vugale.

Petra zo kaoz na c'houll ket ar bevien kaout kalz a vugale ? Doan o deuz da gaout re a gargou pounner da zougen, ha doan da nompaz kaout evurusted awalc'h. Sonjal a ra gantê penoz e tremenoint o buez er vizer hag evel just, klask a reont gwella ma c'hellont beza dizoursi evel ar re binvidik.

Ar bevien a oar mad penoz ar sosiete n'euz ket pres varnhi da zond d'o zikour en o ezommou !..

Deuz eur c'hostez-all, al lezen na ra mann a-bed evid ar famillou niveruz hag ezommek.

An dud ezommek a c'heller ober tri rumm anê :

1° — Ar vugale pere eo re baour o zud evid o maga ;

2° — Ar re glanv ;

3° — Ar re na n'int ket evit labourat.

Al lezen a ro zikour d'ar vugale n'o deuz na tad na mam. Mez d'ar re o deuz tad ha mam, paour rac'h, na ro netra. Ze zo eur faëson da laret d'ar vam baour : « Taolet ho bugale er maez an ti mar peuz c'hoant o deve eun dra bennag digant ar gouarnamant. Mar o miret n'o devo netra. »

An intanvez paour n'he deuz ive netra hag ar plac'h mam a zo zikouret ! Kement-ze zo kri, mez al lezen, mad en ennhi he-unan, a ra kement-ze.

En 1900, an doktor Rey, senatour, en doa propozet eul lezen, dre behini an dried bugel euz ar famill elec'h na vije bugel a-bed oajet a ouspenn trizek vloaz a vije sikouret gant ar Vro.

Eun neubeut tud all, lezennerien ive, a c'houlle na vije roet zikour a-bed nemed d'ar bevared. Ha disput ac'hane ha harz da voti al lezen.

Al lezen-ma koulskoude na vije ket lec'h a zispignou pouezuz d'ar vro. Eun triugent mil bugel d'an hirra a vije da zikour. Breman zo kalz muioc'h, rag meur a vam baour a daol he bugale war an hent braz hag ar re-man a zo neuze penn-da-benn war gont ar gouarnamant da zevel. Mad e ve e teuje al lezen da zikour ar famillou paour ha ezommek evel ma sikour ar vugale dilezet. Ni meump ar greden penoz ma ve zikouret an dud a renk izel, ar vizer hag ar diezamant na renfent ket en o zier.

Deuz an tu-all, ar binvidigien o deuz tier da feurmi a glefe rei anê da gentan d'ar re o deuz kalz a vugale, ma deo gwir al lavar koz-ma anavezet ebarz broiou ar C'huzheol : « *E vugel eo peadra ar paour.* »

Loeiz N. AR ROUZ.

LES

Hautes Études Celtiques

Premier cours de M. Loth au Collège de France

Le cours de sociologie cellique du barde Y.-M. Goblet

Paris vient d'avoir deux grandes « premières » celtiques. Le samedi 7 janvier, M. Loth, ancien doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, inaugurait son cours de langue et de littérature celtiques au Collège de France. Le lundi 16 janvier, le barde Y.-M. Goblet commençait la quatrième année de ses conférences de sociologie celtique à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales. Cette double série de conférences montre ce qu'on reconnaît aujourd'hui d'importance à notre race et à notre langue. Nous avons donc demandé à notre ami Y.-M. Goblet de nous donner quelques indications à ce sujet et il a adressé à notre rédacteur en chef la lettre suivante :

Paris, ce 23 janvier.

Mon cher ami, tu me demandes de parler en même temps aux lecteurs d'*Ar Bobl* du cours de M Loth et du mien. C'est un sacrifice que tu réclames de moi car les deux sujets sont par trop disproportionnés et j'ai trop à perdre à paraître ainsi, nain à côté d'un géant. Mais j'accède pourtant à ton désir et voici pourquoi ; je trouve significatif qu'en une même quinzaine la plus grande école de France ait inauguré le cours d'un nouveau maître de philologie celtique, et que le plus libre des établissements de haut enseignement social ait commencé une série de conférences de sociologie celtique contemporaine.

Le temps n'est plus où l'on considérait avec une indifférence complète ces quelques millions d'hommes, survivants perdus dans les rudes terres occidentales d'une race au passé obscur, qui s'obstinaient à conserver des coutumes proclamées abolies, et qui parlaient une langue dont on savait seulement qu'elle était « pauvre et dure ». Le temps n'est plus où la Bretagne devait s'estimer heureuse d'être saluée avec une condescendante bonté, comme une « mam goz » radoteuse, conteuse de légendes, affublée d'oripeaux de carnaval. Les Philistins et les Snobs sont également en déroute. On reconnait enfin que les Celtes sont une grande et noble race, bien vivante et qui mérite de continuer — ou plutôt de reprendre — son évolution naturelle.

C'est pour cela qu'au Collège de France on appelle un grand savant pour étudier leur passé, leur langue et leur littérature ; c'est pour cela qu'aux Hautes Etudes Sociales on veut bien donner la parole à un barde qui ne se recommande que par sa foi raciale et sa bonne volonté pour conter les luttes présentes où il combat lui-même.

Cette matinée de samedi où notre compatriote, de race et de langue, M. Loth, fut installé dans la chaire de celtique du Collège de France, me laissera un inoubliable souvenir. Il faisait un ciel triste d'hiver occidental, sombre et doux. Dans la salle très grande, éclairée comme la nuit par des lampes électriques, le nombre des auditeurs s'accroissait rapidement. Des professeurs de philologie de l'Université de Paris étaient venus ; des bardes d'Armorique et du Pays de Galles grossissaient le nombre des étudiants ; des curieux aussi étaient là pressentant qu'on allait leur parler de choses très belles et toutes nouvelles pour eux. Sur l'estrade, quelques professeurs du Collège de France représentaient les plus pures gloires de la science nationale. Le maître arriva, introduit par le vénérable directeur du Collège, M. Levasseur, économiste et sociologue, et, sans préambule, il parla.

Il fit l'éloge de son prédécesseur, de ce prince des celtisants, que fut M. d'Arbois de Jubainville. Il dit son œuvre et comment il était venu aux études celtiques. Et je pensais à la séance solennelle de l'Institut où mon bon maître fut loué presque avec les mêmes paroles, devant un auditoire mondain, par le doux chanteur de *Werther* et du *Jongleur de Notre-Dame*.

Puis M. Loth retraça l'histoire des études celtiques vraiment scientifiques qui datent à peine d'un demi-siècle. Il le fit en savant, mais aussi en Breton. Quelle joie profonde on devinait en son cœur lorsqu'il terminait son tableau de l'enseignement actuel par un hommage à sa race, à notre race ! La revanche des Celtes commence ; elle est toute de science, de paix et de désintéressement ; toute l'Europe est leur débitrice, car sa civilisation, sans eux, ne serait point splendide ainsi que nous la voyons : le génie celtique a éduqué l'Europe. Aujourd'hui il refleurit pour lui-même ; s'il n'y a plus de grande puissance de langue celtique, à force de science et de foi raciale, les Celtes reparaissent dans le monde, vivants et bien vivants. Et si cette apparition nouvelle devait être fugitive, si le silence du tombeau devait fermer les lèvres des cinq nations, ce serait une catastrophe irréparable pour la science. Les Bretons, entre autres, sont précieux pour les études — du moins s'ils parlent leur langue. Loin de la négliger, ils doivent travailler à l'unifier pour lui permettre de vivre.

Ainsi s'exprima le savant. Et comme ce savant est un grand honnête homme et un vrai Celte, il dit encore que ce serait une aberration attentatoire au bon sens et à la dignité humaine de vouloir détruire l'usage des langues celtiques. Alors, les professeurs applaudirent, parce qu'eux aussi sont des savants et des hommes aux nobles pensées. Et les bardes aussi, les Bretons et les Gallois, longuement battirent des mains, parce que ce discours et ces applaudissements leur prouvaient que les hommes à l'esprit libre et fort savent la grandeur de notre passé et approuvent notre œuvre d'avenir.

...Depuis lors, les leçons du maître ont pris un caractère purement scientifique. Mais entre lui et nous, ses disciples, reste ineffaçable le souvenir du premier cours. Car les uns et les autres savent que si leurs esprits travaillent à la même science, leurs âmes vibrent au même amour.

—o—

Et maintenant, mon cher Taldir, comment oser parler de moi ? Après la flamme, pourquoi s'arrêter au reflet ? Je l'ai promis cependant.

Donc, lundi, ma petite salle coutumière s'est rouverte. Comme tu le sais, j'ai suspendu pour une année au moins l'étude détaillée de l'Irlande pour aborder « le problème celtique contemporain » dans les cinq nations — étude moins sérieuse mais plus vivante. Par le nombre des auditeurs j'ai pu constater combien l'on souhaite de connaître nos peuples celtiques ; trop souvent on a été trompé par des politiciens, par des cabotins, par des snobs ; et notre race a paru tour à tour odieuse et grotesque. Depuis le mouvement bardique, on a la sensation d'avoir été rendu injuste pour des peuples que l'on devine intéressants et l'on saisit chaque occasion de se renseigner sur eux d'une manière précise.

Renseigner exactement sur les Celtes ; voilà tout mon but. Il est modeste en apparence. En réalité, la grandeur de la tâche me charme et m'effraie à la fois. Car ce ne sont pas seulement les autres ; c'est encore c'est surtout les nôtres qui ont besoin de précisions. De là la pensée dominante de mon étude : me conformer entièrement à la devise bardique : *Ar gwir eneb d'ar bed.* C'est de vérité, rien que de vérité que nous avons besoin. Comme un jeune homme dont la mère était depuis longtemps « abandonnée par les médecins » résolut de faire de la médecine afin de lui rendre la santé je me suis fait dès mes débuts économiste et sociologue pour étudier scientifiquement le malaise celtique et pour essayer d'en trouver le remède. Dans une telle étude, aucune complaisance n'est possible ; à peine la pitié est-elle permise. Il faut chercher, voir, et tâcher de comprendre. Voilà en trois mots ce que je fais.

Je me pose d'abord cette question : Ces Celtes ne sont-ils qu'une insignifiante ruine du passé ? Leur rôle actif est-il fini ? Et pour répondre j'examine leur situation présente — c'est ce que j'ai fait hier. Puis leur valeur pratique dans le monde moderne : leur âme avec leur foi et leurs pensées, leur esprit avec leur vie matérielle, économique et sociale, doivent être mon étude. Ceci fait, je mettrai en évidence leur rôle politique en Grande-Bretagne, en France, dans les alliances et dans le monde. Et comme cette étude prouve à l'évidence que les Celtes peuvent avoir dans l'univers moderne une carrière longue et féconde, il me restera à déterminer comment ils peuvent se préparer à cette vie nouvelle. J'examinerai dans mes trois dernières leçons comment en Irlande et en Ecosse, en Galles et en Bretagne, on a essayé de s'organiser dans ce but et je terminerai par l'examen critique (absolument impartial, comme tout le reste de cette étude qui n'a de raison d'être que par son objectivité) de la renaissance celtique actuelle.

Yann-Morvran GOBLET.

Carnet d'un Exilé

Surpris à l'improviste par le directeur d' « Ar Bobl » *qui veut bien me confier la rédaction de ce carnet hebdomadaire et me demande trente lignes par courrier, je m'excuse tout d'abord d'assumer ainsi au pied levé l'honneur de succéder à Maurice Duhamel.*

Ce « Carnet d'un Exilé » *où, pendant plusieurs mois, il lutta courageusement, avec tout son esprit et tout son cœur, contre les préjugés des uns et contre la mauvaise foi des autres, il l'avait créé, il l'avait fait sien. Le journal y trouvait un regain de vitalité et de joyeuse bravoure.*

Je me plais donc à rendre hommage à mon devancier, tout en regrettant de le voir cesser brusquement sa collaboration régulière à « Ar Bobl ».

Et puisqu'il était dans la bonne voie, je n'en suivrai point d'autre, heureux si mes lecteurs veulent bien estimer, avec notre ami Jaffrennou, que l'auteur des « Exils » *était désigné et qualifié pour rédiger, après Maurice Duhamel, le* « Carnet d'un Exilé ».

Sans m'y attarder autrement, je tiens à ajouter quelques mots, puisque l'occasion s'en présente, à propos de « l'incident du Guesclin » qui a provoqué la démission de Duhamel.

Il est des hommes qu'on admire, mais qu'on n'aime pas, des hommes qui sont des Héros, mais qui ne sont point sympathiques.

Pour nous Bretons, Bertrand du Guesclin est de ceux-là. « Ar Bobl » *a publié sur le grand connétable les opinions autorisées de nos historiens. Mais on a oublié de faire appel au vieux barde du XIVe siècle dont La Villemarqué a recueilli le chant héroïque :*

Potred Gall, lec'h ma koueint,
Beteg deiz ar varn a c'hourveint ;
Beteg deiz ar varn hag ar fustl
Gand ann Trubard a ren ar rustl.

La sentence est formelle. Celle du

Romant gazeten " *AR BOBL* " 13 .

Merc'h AR BOUTAOUER-KOAT

GANT

Loeiz AR FLOC'H

Kalz tad ive euz eur reng uhel, kerent an aotrou Kerbichard, ne oant ket evid kompren an tiz a oa war an daou goz o timezi o merc'h da eur medisin dizanav er vro, da eun den n'anavent ker o unan, da eun den n'oa ket nobl. Kalz anezo a zonje e vije bet unanet Rosalie divezatoc'h gant ar markiz iaouank Yvon Kermarhec, hag o welet eur seurt unvaniez, ne ouient ket kalz petra da zonjal.

An aotrou hag an itron Kerbichard, ne oant ket heb gouzout petra lavaret diwar o fenn, er renkou uhella euz an daol-eured, mes diskouez a reent beza laouen, ha lavaret a reent d'ar re a gaozee ganto diwarbenn an dimezi-ze :

— Petra gav d'eoc'h on dije ni great ! ar garantez a zo eun ere war he daoulagad ! ha kalz a draou all evelse, evid kuzet ar pec'hed, hag evid esa savetei an enor kollet.

Tizet en o enor, an daou goz ne jomchont ket pell en o maner e Roazon, ha mond a rechont da heul an daou iaouank, da dremen ar goanv en o c'hastell, e streat Montparnasse e Pariz. Er bloaveziou araok, e c'hortozent ar skub-deliou, evel a lavarent, araok tec'het euz Roazon, mes er bla-man, war zigarez kant ha kant tra all, e rankent dilezer abretoc'h o maner *Kerbreiz*, evid kemer perz en euruzded an daou bried iaouank.

Digouezet e Pariz, Rosalie na roe peoc'h ebet d'he goaz, evithi ne oa euruzded ebet da c'hedal, ken a vije kavet an hini a ouele noz a deiz d'ezhi.

— Pa vezo ar bugelik-ze etre va daouarn, pa c'hellin her briata, her c'harga a bokou, neuze, ha neuze hebken e reno ar peoc'h em spered, an euruzded em c'halon. Gouzout a rez mignonik, e peuz promettet d'in e kavfez hag e karfez hor merc'hik.

— Ia ! gouzout a ran, Rosalie, hag ar pez a zo o tieza da spered, a zo ive oc'h ober d'in poan benn. Mes penaoz dond a benn euz eur seurt kefridi, penaoz gouzout o peleac'h ez eo kaset ar bugel hant hor mam ? Ah ! ma vije hi a lavarfe d'eomp e peleac'h eman, oh neuze netra easoc'h !

— Mes, Georges, ne ket va mam hebken a oar e pe leac'h eman ar bugel, mes an toucher a oar ive, p'e gwir e oa asamez ganthi.

— Gwir a leverez, Rosalie, an toucher a vleine al loan, mes n'oud ket sur, ken nebeud ha me, e ouiefe hano al leac'h m'en deuz kaset ha lezet ar bugel. Piou e lavar d'id e oar hanoiou ar c'heariou, ar parreziou en deuz tremenet en noz. Hor mam, marteze ne oar ket mad he unan e pe leac'h eman, ha marteze zoken e oar nebeutoc'h etre daouarn piou eman ar bugel keaz.

— Ah Georges ! a lavaraz Rosalie, en eur harpa e divrec'h gwen war skoaz he fried, ah Georges ! dizec'hi a reio feunteuniou va daoulagad, ha va c'halon a zo rannet gant ar glac'har, an dizesper ! Ia, ia, va spered a chencho prestik, ma ne c'hellan briata va bugel !

— Promettet em beuz d'id, Rosalie, ober va fosubl evid kaout ar bugel, hag en ober a rin, her gwelet a ri prestik, ia hen ober a rin, en despet d'an enor a zo a-uz va fenn, en despet da bep tra. Varc'hoaz vintin e zaimp hon daou da vaner hon tad hag hor mam, hag eno, ni a welo piou en devezo an treac'h, pe ar vam glac'haret, pe ar vam kounraet.

— Georges, Georges, va mignon muia karet ! da gomzou a garg va c'halon a laouenedigez, va spered a zeblant beza o nijal e bro an esperans, ha dija e seblant d'in gwelet va c'hrouadurik, va c'halon, va buez. Ia, dija e welan va muzellou oc'h e vuzellou, va c'halon oc'h e galonik, ha va daelou o ruilla war e ziouchod gwen ha tener. Oh ! benniget ra vezo an deiz ma welin va gwad, va c'harantez, va bugel !

Antronoz vintin da nav heur, an daou bried iaouank a gemere hent kastell an aotrou hag an itron Kerbichard, ha pemp munut goude, e oant e kambr an itron o mam.

Rosalie a oa gwen evel ar maro, ha Georges a sante e c'hwa'l o vervi, e galon a lampe en e ziabarz, evel eur podad lichou.

— E peleac'h eman hon tad, a lavaraz hen, gant eur vouez o krena ?

— Ho tad, a lavaraz an itron goz, a zo eat er mintin-ma en hent.

— Karet on dije her gwelet aman dirakomp breman, rak hor c'hefridi a zo grevus meurbed.

— Pe seurt kefridi o peuz-hu da ober ganeomb hirio, ken abred.

— Gwelet a rit aman dirak oc'h ho merc'h hag ho mab kaer. Deut omp hon daou d'ho pedi da lavaret d'eomp e peleac'h eman *hor bugel*. Selaouit mad, ha klevit mad ar gerze : hor bugel.

— N'oun ket bouzarez, a lavaraz an itron Kerbichard, hag ententet mad em beuz « hor bugel : »

C'houi eta neuze, eo a zo tad da vugel va merc'h ? C'houi eo neuze an treitour, c'houi eo o peuz dizenoret hor famill ?

— Pe ez oun pe ne n'oun ket tad d'ar bugel-ze, e fell d'in hirio gouzout e pe leac'h eman, rak gouzout a ran ez euz danjer evid spered va fried, ma ne vez ket roet d'ezhi prestik he bugel da vriata. Noz ha deiz he spered a zonj ennan, hag he c'halon a venn ranna gant an dizesper. Rakse ta, en hano Doue, a zo a uz va fenn oc'h va zelaou, en hano ar garantez a dlean d'am Rosalie muiakaret, lavarit d'eomp e peleac'h eman hor bugel, ma zaimp d'her c'herc'hat buan, ma tigasimp anezan d'ar maner, eleac'h her c'harimp evel ma z'eo dleet da eun tad ha da eur vam.

(*Da heul.*)

An advouladur a zo difennet.

chroniqueur Guillaume de Saint-André que cite La Villemarqué et celle du collecteur lui-même des « Barzaz Breiz » *ne le sont pas moins.*

Bertrand du Guesclin fut un Preux magnifique. Il eut peut-être été un bon Français, mais il fut un mauvais Breton.

Camille LE MERCIER d'ERM.

ÉCHOS & NOUVELLES

Les manuels scolaires

Un certain nombre de pères de famille s'étaient pourvus devant le Conseil d'Etat parceque leurs enfants s'étaient vus exclure des écoles publiques pour avoir refusé de se servir des livres d'histoire condamnés par les évêques.

De la décision du Conseil d'Etat il résulte que :

1° La liste des livres de classe qui peuvent être mis en usage dans les écoles primaires publiques, est arrêtée par le recteur, sur proposition du Conseil départemental ;

2° Il appartient au ministre de l'instruction publique, après avis de la section permanente du Conseil supérieur de l'instruction publique, de prononcer l'interdiction de tel ou tel livre ;

3° Lorsqu'un livre figure sur la liste arrêtée par le recteur et qu'il n'a pas été interdit par le ministre, l'instituteur à le droit absolu de choisir ce livre et d'en imposer l'usage à ses élèves.

Les parents n'ont aucun rôle à jouer dans ce choix, et les enfants sont tenus de se servir du livre indiqué par l'instituteur.

S'ils s'y refusent, il y a manquement à la discipline scolaire, et l'autorité universitaire a le droit de sévir et d'appliquer les peines disciplinaires que les lois et règlements mettent à sa disposition.

Voilà une doctrine nouvelle ou une interprétation toute nouvelle de la loi.

Ki ha kaz

Comme suite à l'incident survenu au conseil général des Côtes-du-Nord, M. Turmel vient d'écrire à M. de Kerguézec une lettre où il pose à son adversaire un ultimatum. Il lui propose pour éviter à leurs amis communs « l'éternelle transe (!) de nous voir en venir aux mains » (au contraire) de choisir chacun « 2 ou 3 amis qui sous la présidence d'un cinquième constitueront un arbitrage et trancheront le débat. »

Il faudrait que le cinquième fût un rude Alexandre pour « trancher » le nœud gordien. La seule solution serait que MM. Turmel et de Kerguézec démissionnent et se présentent l'un contre l'autre dans une des deux circonscriptions de Guingamp tirée au sort. Les électeurs jugeraient.

Nous donnons la solution sans aucune garantie, évidemment.

Expressions parlementaires

On se plaint fort de nos jours, du langage que certains de nos députés emploient et de diverses expressions plus ou moins gracieuses que ceux-ci se lancent mutuellement à la face.

Un de nos amis s'est amusé à relever quelques périodes typiques, dont les auteurs sont des parlementaires étrangers.

Ainsi il a découvert, dans les débats de la Chambre des députés italienne, ces apostrophes :

Lion galeux nourri de vinaigre. — Hareng confit dans le vitriol. — Débris de vieux vase-sarde, etc...

Au Reichsrath autrichien, on s'est traité de :

Colle de poisson. — Crapauds. — Raisins pourris par les orages. — Fils de rochers à champignons vénéneux, etc..

En Serbie, à la Chambre, on relève ces expressions amusantes :

Fumier de cheval enragé. — Pleureur de haschich. — Marchand de têtes de mort. — Assassin des belles libertés...

Au Reichtag Allemand, on s'est injurié ainsi :

Jambon rempli de vers. — Fleur du désert. — Roi des fous furieux. — Espèce de porc venimeux, etc...

En Angleterre les membres de la Chambre des communes s'interpellent dans ce sens :

Boër juif. — Ancien marchand de législations. — Gloire étouffée dans la suie. — Corde de bateau de pêcheur irlandais. — Vieille étoffe du temps de Cromwell, etc...

Enfin, en France les épithètes de « vendu, voleur, bandit, muffle, voyou » etc. sont si courantes qu'on renonce à les énumérer.

M. Branly l'emporte sur Mme Curie

L'Académie des siences a procédé à l'élection d'un membre en remplacement de M. Gernez, décédé.

Au premier tour de scrutin, M. Branly obtient 29 voix, Mme Curie 28, et M. Brilloin 1.

On procède à un second tour de scrutin, et M. Branly est élu par 30 voix, contre 28 à Mme Curie.

Une cabale avait été montée contre M. Branly, inventeur de la Télégraphie sans fil, par rapport à ses opinions catholiques.

Régionalisme comparé

Un jeune écrivain du Jura Bernois, M. Alfred Ribeaud, fils du rédacteur en chef du *Pays* de Porrentruy, vient de publier dans une revue de Genève, qui fait beaucoup parler d'elle, *la Voile Latine*, une étude fort intéressante sur *l'autonomie Jurussienne*, c'est-à dire sur le particularisme dans les anciens Etats des Princes-Evêques de Bâle, pays de langue Française et de langue patoise celto-latine, incorporé en 1815 au canton de langue allemande de Berne. C'est donc partout que les régionalistes s'emploient à défendre les Lois de la division du travail contre les empiètements centralistes.

Les à côtés de la question Duguesclin

CE QUE NOUS SOMMES

La polémique à laquelle a donné lieu l'œuvre de Duguesclin a été aussi l'occasion d'une lettre de M. de l'Estourbeillon, l'honorable directeur de l'*Union Régionaliste*, publiée par certains journaux, et qui déclarait entre autres choses que « *Ar Bobl* n'est pas l'organe officiel de l'U. R. B. »

Assurément non. Il est étonnant qu'il soit besoin même de le dire.

Si *Ar Bobl* n'était que l'organe, même officiel, d'une simple société, quelqu'amie soit-elle, aurait-il rempli toute sa mission ? Non. Nous sommes donc autre chose.

Premier journal populaire régionaliste fondé dans ce pays, nous avons répandu l'amour de la Bretagne dans des milieux que des sociétés n'auraient pas atteint. A ce titre nous sommes un organe entre tous les Bretons unis par les liens de la Langue, même entre ceux — et ils sont nombreux — qui ne sont pas inscrits à l'U. R. B.

A TOI, PROGRÈS !

Les « 38 millions de veaux français » de Radiguet, — viande indigeste ! — restent toujours sur l'estomac de ce bon *Progrès du Morbihan*, qui en profite pour accabler de ses lourdes assiduités l'ombre de Duguesclin, oublieux, hélas, qu'il fit tous ses efforts pour empêcher l'érection à Vannes d'une statue à Richemont, le troisième des Connétables, et non le moindre ..

Mais, sentant le terrain se dérober sous ses pieds, battu et confondu, le directeur du *Progrès* le prend en gaîté, et se montre envers moi d'une familiarité... excessive. Il me tutoie, maintenant, me conte cartes postales, etc. et termine par cette amicale apostrophe : Tu parles... Comme je me prénomme François, il n'a pas pu ajouter Charles ; mais je vais lui achever le vers commencé :

Tu parles... s'il est malin
Le « Progrès » de Commelin.

F. J.

BRAVO, BOTREL !

L'*Ouest-Eclair* du 24 janvier publie la lettre suivante :

Cher confrère et ami,

Les polémiques suscitées, en Bretagne, par mon article « Le Héros outragé », tendent à s'écarter de plus en plus de la question Duguesclin, et nous voyons, chaque jour, des discussions politiques (et des querelles personnelles aussi) se greffer sur un débat que je désirais purement patriotique. Dans ces conditions, je vous prierais de vouloir bien reproduire dans l'*Ouest-Eclair*, et en deuxième page, les franches déclarations suivantes, que j'ai déjà, spontanément, faites ailleurs ; à savoir :

1° Que je n'ai jamais eu l'intention (ce serait me bien mal connaître que de le supposer !) de mettre en cause *Ar Bobl*, ni, surtout, de nuire à son directeur, j'ai l'Amitié *bretonne*, c'est-à dire fidèle et têtue : camarade de Jaffrennou depuis de longues années déjà, je tiens à le demeurer toute ma vie durant ;

2° Que je n'ai pas eu l'intention non plus de suspecter, ici, la bonne foi de M. Maurice Duhamel, ni, bien moins encore, la franchise de ses convictions ;

Et qu'enfin, 3°, mon apostrophe finale s'adressait, non à une personnalité individuelle, mais à toute une collectivité.

Veuillez agréer, etc.

Théodore BOTREL.

TABLETTES D'UN BRETON

Que de souvenirs se pressent sous ma plume en reprenant ces causeries pour répondre à l'appel de Taldir ! Vieilles rues de Carhaix que rendent si parlantes les logis d'autrefois, bonnes figures d'amis, enthousiasmes qui n'avez pas tous cédé au scepticisme desséchant, vous surgissez comme des fées bienfaisantes, en ce tournant de ma vie !

Et pourtant hélas ? ce n'est plus du " centre pierreux de la presqu'île " *comme le dit ce brave Gwenedour, que jaillira, désormais, mon carnet hebdomadaire, enfin repris. Les flèches Corentiniennes étendent leur ombre apaisante sur le crâne dénudé, d'où sourderont ces lignes... Que ceux et celles qui me suivirent jadis sur les montagnes de rêve, n'attendent plus de se perdre avec moi, dans l'azur des sommets. Les sommets sont trop près de l'autre versant, de celui qu'on ne nomme pas. .*

Nous resterons dans la plaine. Au surplus, c'est là, sur le champ des idées, terre-à-terre, que se livrent les meilleurs combats, ceux dont les résultats profitent à notre pays de Bretagne. C'est pour ce pays surtout, qu'un barde doit savoir agir, pour cette Patrie vieille peut-être des siècles accumulés, à coup sur toujours jeune par les dévouements qu'elle enfante, qu'elle ressuscite parfois et qu'elle sait garder !

Mais, soldat de l'idéal, en un monde épris de la Matière, la Bretagne permet à ses chevaliers de courir à la rescousse d'autres nobles causes, que la sienne. A la France avant 1532, elle a donné le plus pur de son sang, avec les Trente, les du Gwesklin, les Gilles de Rays, les Richemont, les héros de la Cordelière, *enfin elle s'est donnée elle-même. Depuis, nos mathurins bretons servent dans ce qui s'appelle officiellement " la marine française ". — Au pays qui lui doit tant, notre Arvor verse, encore, l'or de ses peuples taborieux et économes. Tous ses gestes ne sont que la continuation de l'aumône superbe que firent dès les âges les plus lointains, ceux qui se sacrifiaient à la France, avant même d'être français !*

Aussi, son dévouement au pays qu'elle a adopté lui donne-t-il l'incontestable droit, elle qui jusqu'ici, a su garder un cachet si personnel, d'élever la voix pour protester contre les doctrines de banalité, dont on voudrait faire une loi aux peuples modernes, sous prétexte de violent amour *pour la Grande Patrie.*

Un homme de beaucoup d'esprit, Clément Vautel, a entrepris dans " Le Matin " *une campagne contre les succès si brillants de la langue flamande en Belgique. On sait que là-bas, l'enseignement de cet idiome dans les écoles vient d'être, à nouveau, l'objet des sollicitudes du ministre de l'Instruction publique, que son emploi dans certaines paperasseries inhérentes à toute administration vient d'être déclaré obligatoire.*

Les flamingants, pour notre parisien, comme les bardes pour les antibretons, ne sauraient être que des suppôts de réaction. Il leur sert les mêmes arguments qu'on nous sert ici. Après les avoir accusés de parler un idiome à fond allemand, on leur déclare, sans s'apercevoir de la contradiction, que " leur patois ne peut être utile à qui veut voyager, faire des affaires, étendre son horizon."

*Vous connaissez, chers lecteurs, ce que valent ces raisons de concierge. Elles furent trop souvent réfutées ici, pour que j'y revienne. Je crois être simplement votre interprète, en envoyant aux heureux flamands qui surent faire aboutir leurs revendications, les chaleureuses félicitations de tous les amis d'*Ar Bobl.

Léon LE BERRE (Abalor).

OPINIONS LIBRES

Il faut qu'à Rome on sache que les Bretons protestent

M. le Chanoine du Bois de la Villerabel vient de faire à Rennes une conférence sur " Charles de Blois ".

Pour apitoyer son auditoire, l'honorable Vicaire général de Saint-Brieuc a représenté son héros comme ayant été « assassiné » *après* la bataille d'Auray, alors qu'il est reconnu par des historiens dignes de foi qu'il fut tué en pleine mêlée par le chevalier de Lesnérac, lequel « avait juré sur la sainte hostie d'achever le prétendant français de sa propre main ».

M. de l'Estourbeillon a publié à ce sujet des documents probants auxquels nous reportons M. de la Villerabel.

Que les partisans de l'influence française à la suite d'historiens partiaux comme M. du Cleuziou, continuent en dépit du " Jugement de Dieu " à appeler Charles de Blois, duc de Bretagne, c'est ce contre quoi nous ne cesserons ee protester ; mais nous protesterons aussi, jusqu'en Cour de Rome et devant le Souverain Pontife s'il le faut, contre ceux qui veulent maintenant canoniser Charles de Blois et en faire un *Saint breton* que nous Bretons nous verrons élever sur nos autels !!

Saint breton, Charles de Blois ? Ah non, jamais. Nous n'avons pas compétence pour dire s'il a fait on non quelques miracles après sa mort ; mais ce qui est sûr c'est que de son vivant il a semé la discorde en Bretagne, entretenu la guerre civile et convoité pendant 20 ans une couronne terrestre que ses vertus eussent dû lui faire dédaigner.

Les catholiques bretons demanderont au Pape de ne pas leur faire l'injure de leur imposer ce culte.

Katolik ha Breizad.

L'hygiène et la morale à l'école

Nous recevons d'un père de famille de Plonévez du-Faou la lettre ouverte suivante à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de l'arrondissement de Châteaulin.

« M. l'inspecteur d'Académie,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance l'acte d'inégalité que voici.

J'ai placé mes trois garçons à l'internat libre de Collorec et j'ai voulu faire coucher dans le même lit mes deux plus jeunes fils, comme ils le font à la maison. Mais M. le Directeur s'est montré intraitable et m'a obligé à fournir les trois lits exigés par le règlement.

Or, après m'être enquis si la situation était partout la même à cet égard, j'ai acquis la certitude qu'à l'école communale de Plonévez du-Faou les enfants devaient coucher à deux et même trois dans le même lit ; que certains d'entre eux le faisaient sans être aucunement parents ; et que, chose plus grave, dans ce même établissement, 67 pensionnaires, dont plusieurs âgés de 16 ans, couchent au " dortoir " sans surveillant aucun, si l'on peut dénommer dortoir une pièce où il n'y a que 300 mètres cubes d'air pour 67 personnes.

Les mêmes irrégularités existent dans d'autres écoles de la région.

En présence de la sévérité avec laquelle on traite les uns, et du laissez-passer que l'on affecte à l'égard des autres, vous ne trouverez pas mauvais, M. l'Inspecteur d'Académie, que je signale à votre attention vigilante cette différence dans l'observation des lois de l'hygiène dans deux écoles.

Agréez, etc.

LE MOIGNE,
négociant en vins à Plonévez-du-Faou. »

La vraie " séparation "

L'accusation de Séparatisme lancée en 1911 contre le Racialisme Celte est inepte. Le péril séparatiste n'existe que du fait des malfaçons et des fautes de l'Etatisme Franc ; le péril séparatiste, il est à Paris. Ce sont les Francs qui se sont séparés des Gallo-Romains, comme ils se sépareront des Armoricains s'ils n'arrêtent pas le sabotage de l'Industrie Nationale par la haute école Polytechnique, dont les conséquences affectent particulièrement le littoral breton.

L'Etatisme jacobin a systématiquement ruiné la prospérité des ports bretons pour faire les affaires des ports français et spécialement du Hâvre sous prétexte de proximité de Paris.

Le tracé de la grande ligne Brest-Paris a été, également et à dessein, mal établi. C'est pourquoi ce réseau est en faillite ! Le trafic serait déjà arrêté sans l'ingénieur Philippe Martin, de Centrale, qui a la surveillance des ponts métalliques.

Pour montrer que les Bretons marchent avec leur temps et que les Francs retardent, citerai-je l'exemple de l'ingénieur breton Harel de la Noë qui a doté à peu de frais les Côtes-du-Nord d'un réseau de chemins de fer départementaux qui fait l'admiration des techniciens de l'étranger ? Eh bien, les vieilles bêtes d'inspecteurs généraux des P. et C. furieux qu'Harel se soit « séparé » de la routine de leur barrêmes, l'ont abreuvé de vilenies...

Lionel RADIGUET.

La question Sévigné

La question Sévigné finit en « queue de poisson ».

Un caporal de Lettres — un romancier — M. Henry Bordeaux, vient de nous donner les derniers tuyaux de la critique sur la célèbre épistolière. Je ne sais vers quel but tendaient ceux qui firent appel à ce hors venu ; leurs intentions que je soupçonne fort peu louables ne furent pas réalisées : Bordeaux n'a pas osé injurier les Bretons. Il s'est contenté de nous dire que Madame de Sévigné était une femme, qu'elle vécut au XVIIe siècle, qu'elle habita, parfois, les Rochers, qu'elle eut un fils et une fille, qu'elle aima passionnément cette dernière et qu'elle a laissé un certain nombre de lettres. Cette grande dame était toute stupéfaite de se voir affublée d'une « robe milaine. »

Il me semble que Sainte-Beuve et que Jules Lemaître en ont dit davantage ; mais Bordeaux et Le Goffic ont *seuls* lu et compris les missives de notre vieille ennemie. Il ne nous reste plus qu'à remercier, humblement, notre savant conférencier de ce qu'il a bien voulu nous apprendre.

M. Bordeaux a eu le bon sens de ne point faire déborder la Garonne et de rester au milieu de son sujet. L'opinion bretonne lui sait gré surtout de son silence.

HENRY de la GUICHARDIÈRE.

L'art à l'Ecole

Un instituteur de Pontivy, M. Gilles, plus connu sous le pseudonyme de G. de St-Yvy, dont nous nous sommes occupés il y a quelque temps ici même, a prononcé de sages paroles au banquet d'inauguration d'une salle d'Ecole.

Les voici, extraites du *Journal de Pontivy*.

« Mais je dois aussi, comme Régionaliste, appeler l'attention de ceux qui s'intéressent à l'Art à l'Ecole, sur la délicatesse du sentiment qui vous a encore inspirés dans le choix des sujets de vos panneaux.

On a accusé l'école primaire d'être une des causes primordiales de la désertion des campagnes : « L'enseignement qui s'y donne, a-t-on fait remarquer et avec juste raison, est impersonnel et abstrait ; il ne tient pas compte du fait qu'il s'adresse à des fils de paysans... On n'y enseigne point l'amour du coin natal... On n'y parle pas de l'histoire régionale ou locale... Qu'arrive-t-il ? L'enfant, à mesure qu'il grandit, se sent de plus en plus étranger à son pays. »

Ces réflexions, n'ont rien d'exagéré. Le petit Breton est élevé dans nos écoles sur le même pied que l'écolier parisien, sans souci aucun des ambiances morales et naturelles au milieu desquelles il a grandi, sans souci aucun des mille racines de l'atavisme qui lui ont imprimé un caractère tout particulier. Aussi tend-on, aujourd'hui — bien timidement encore, il est vrai — à réagir. Mais le mouvement ne peut que s'étendre. La puissante impulsion que vous venez de lui donner vous-mêmes en est un sûr garant. C'est pourquoi j'ai tenu à souligner votre geste, qui est éminemment éducatif et qui aura une haute portée sociale.

Puisse votre exemple être suivi. »

Exemple de Bretagne

Sous ce titre, M. L'abbé MEDAN, professeur au collège de Gimont (Gers) publie le 15 janvier dans notre confrère régionaliste gasconnant *La bouts de la terre d'Armagnac*, qui parait à Pau, un article suggestif en gascon qu'il dédie à ses compatriotes et que nous sommes heureux de traduire pour l'édification des nôtres. On verra que si les Bretons ne s'estiment pas toujours à leur juste valeur, les étrangers clairvoyants nous donnent en exemple à leurs régions.

F. J.

« L'été dernier, j'ai passé un mois en Bretagne. C'était dans le département du Finistère, proche de la grande mer et d'une chapelle de St-Philibert, un saint de chez nous autres qui s'en alla, il y a longtemps, au septième siècle, convertir le monde.

Autour de cette chapelle s'amasse chaque année, le dimanche de la fête du saint, le vingt-sept d'août, une grande foule de gens. Les Bretons appellent ça un pardon. Cela est quelque chose comme nos « *baloches* » ou nos « *estaclus* » mais il ne s'y fait pas tant de tapage, il y a beaucoup plus de monde, et surtout ils prient plus le bon Dieu.

Ce pardon est d'autant plus curieux à voir qu'on y bénit aussi la mer en une grande procession qui fait le tour de l'eau.

Ne trouvez vous pas cela étrange que les Bretons aient une si belle fête pour un saint de chez nous ?

.... N'empêche, me disais-je, que les Bretons se souviennent toujours de qui leur a fait du bien, (*se bremba atau dous qui les an heyt dou ben.*) Ils nous en baillent un bel exemple. Et tout le jour, je réfléchis à ce que sont les Bretons, et à ce qu'ils font.

Comme les Gascons, les Bretons ont un parler à eux ; et je vous promets qu'il n'est pas commode à apprendre. Ils disent toujours qu'il vient des Celtes, du temps de Vercingétorix et même de plus loin, mais ça n'est pas sûr. En tous cas, les Bretons sont fiers de leur parler et ils y tiennent tant qu'ils peuvent. Dans les églises il ne s'entend jamais un mot de français, rien que breton. Il ne se parle que breton par places et chemins.

Il y a des livres bretons et des journaux bretons. L'évêque de Quimper, un Breton, écrit ses mandements de carême en breton. Jugez par là combien est vivant et bien portant ce vieux langage.

Les Bretons maintiennent aussi en plus de la langue, les usages des Anciens, et surtout l'habillemont. C'est curieux à voir les vestes brodées et galonnées des hommes et leurs chapeaux enrubannés. Et les coiffes des femmes donc ! Elles semblent des papillons prêts à s'envoler.

Ce n'est pas tout que de maintenir le parler et les usages, il faut penser à la survivance. Et une race se survit par les ménages garnis d'enfants. Ah, mes amis, le brave peuple qu'est celui des Bretons. Ils n'ont pas peur les femmes et les hommes de ce pays de faire fleurir le sang de la vieille race, et de nourrir des « *casades de maynadjots* » (tiadou krennarded !)

La traversée des villages de Bretagne me faisait penser aux villages pleins de marmaille que je vis il y a quelques années en Allemagne. Je vous laisse à penser si j'étais fier de la comparaison. Aussi bien la Bretagne voit augmenter chaque année le nombre de ses « cadets ». Chaque année, il s'y travaille des terres neuves, qui étaient premièrement des landes, des roches, et des brousses, il s'y bâtit des maisons en place des chaumières ; les écoles, les églises, les routes, les chemins de fer, s'y doublent ; pour tout dire, *c'est un pays qui s'enrichit.*

Tant mieux. Et, à tout prendre, la Bretagne nous en baille un bel exemple.

Cet exemple nous fait besoin. Quelle pitié, n'est-ce-pas, de voir les Gascons de cette époque se moquer de ce qui est vénérable ! Où en est notre langue ? Où se prêche-t-il toujours en gascon ? Des chapeaux à 40 sous voilà ce que portent nos pauvres folles de filles, au lieu des belles coiffes et des « capulets » de leurs mères.

Mais surtout, quel malheur de voir notre pays, à chaque recensement, diminuer, diminuer au point qu'il y en a qui annonçent la fin de la vieille Gascogne ! Et entre temps que les hommes diminuent, diminue aussi la valeur de la terre, augmente le prix de la vie.

Ah ! Gascons, mes amis, il nous chaut de changer tout cela. Voyez les Bretons, et prenez exemple. Il y va de la vie de notre peuple. Il y va de notre nationalité. Vous voulez donc qu'elle se meurre ? »

Labour-Douar

Enebourien al Labourërez

Mar na ra ket ar melved re holl a c'haou ouz al labourërez douar gret en braz, en eskemm e reont forz tor ouz ar jerdrinou. Ataki a reont ar boutu-riou iaouank hag awechou e reont reuz dre lec'h ma tremenont.

Ar gwella doare da zistruja anezo eo ober ar chase d'ezo ; rag ar c'hrogennou melved a zo mad tre da frita (sellet ouz al leoriou-kegin) pe mar n'oc'h ket evid lakat anê var hoc'h estomok sklapet anezo d'ar ier, na voint ket pell evid ober cher gantê.

Gallout a rer tapout ar melved euz ar mintin abred ; pe euz an abardaë divezad ; pe goude eur pillad glao arne.

Galloud a rer ive distruji anezo memez mod evel ma tistrujer ar biou-lard.

Lavaromp c'hoaz a zo moien da ziwall treid ar plant tener euz ar melved en eur strevi brenn hesken pe ludu trovar-dro.

Danjirusoc'h eo kalz ar biou-lard (limaces) eged ar melved (escargots). Da genta, eur veuc'h lard a zô beb blâ seiz-kant vi ; d'an eil, ataki a reont koulz al labourërez vraz evel ar bleun hag al legumach.

Diez eo chaseal ar biou-lard, dreistholl ar re deo briz, ar re niverusa ha noazusa.

Evid al labourërez vraz, ar gwella louzou eo skuill râ beo en poultr var ar park kontammet. Kant litrad dre zevezarat. Dustu ma vo ledet ar râ beo var an douar, e welfot anezan goloet a darchadennou gwen, pere n'int netra all nemed eonen ar biou-lard o c'hreui.

Dond a rer a-benn ive en eur skuill dour râ pe dour petrol var ar parkeier, pe en eur lakaat ûel e-touez an temzou.

An dour holen a zo c'hoaz gwelloc'h evid an dou râ, mez kousta ra keroc'h. Var lerc'h an dour sall, e welet ar buzug o tiredek 'meaz o zoullou evel pa ve an diaoul var o lerc'h. Kement-ma zo mad evid ar jerdrinou bihan.

Er jerdrinou c'hoaz, e c'haller sklapa dre dakadou ebarz an aleou bernigou brenn : antronoz, e kavfot seiz pe eiz beuc'h lard o tibri peb bern ; eaz a vo d'eoc'h neuze dastum anezo da rei d'ar ier, pe frika anezo.

Komzet a meuz d'eoc'h evid ar buzug, penoz lakaat anezo da zond ermeaz gant dour-sall : dour divar ar c'hesten-bourdel friket en eur varaz, ha lezet eun devez da drempa, a laz kemend prenv ha kement buzugen a zo en douar tro-var-dro da wriou ar blanten, hob noazout ouz ar blanten e feson a-bed.

GWILLERM.

AN DEMEZIOU

Eureujet a vo :
En iliz Keraez d'al lun 6 a viz c'houevrer, da 10 heur, Loeiz Guilloux gant an dimezel Liza Nicolaz.
Ar pred a vo ti an intanvez Nicolaz war ar Champ de Bataille.

—o—

En iliz Plonevell d'ar merc'her 8 a viz c'houerver, Per Thepaut deuz Kervarzin gant en dimezel Jeanne Auffret deuz Koatelouarn.
Ar pred a vo en Kervarzin.
Hon gourc'hemennou mad d'ê.

AR SERVICHOU BRAZ

Servich de ha bla a vo kanet :
En iliz Gronwel, d'ar merc'her 15 a viz c'houerver evid repoz ene Guillerm ar Fur.
Ar pred a vo en Kerflec'h.

Keleier

Kerne-Uhel

KERAEZ

Lots reçus pour la Loterie de Bienfaisance.— Le Président de la République, un vase de Sèvres.
Le Ministre de l'Instruction Publique, une gravure des Beaux-Arts.
M. le Sénateur Gassis, une ménagère cristal taillé, monture argent.
Grands Magasins des *Galeries Lafayette*, une statuette bronze d'art.
Grands Magasins du *Bon Marché* un service fumeur vieil argent.
Grands Magasins des *Classes Laborieuses*, 1 cache-pot cuivre ciselé, 1 vase décoratif, 1 porte-épingles à chapeaux.
Grands Magasins du *Louvre*, 2 vases monture bronze.
Chocolaterie *Tobler*, une bonbonnière garnie chocolat.
M. Bavard, Morlaix, 4 étuis pâte dentifrice.
M. Cointreau, Angers, 2 coffrets garnis liqueur.
M. Steff, Brest, 2 grands vases faïence.
M. Grigeol, Brest, 6 bouteilles champagne.
M. Simottel, Brest, 1 jardinière, 2 déjeuners porcelaine.
M. Barreaux, Hennebont, 3 bouteilles kirsch breton.
M. et Mme Le Bihan, rue Gaspard-Mauviel, chaise vernie.
M. et Mme Kerdilès, anneau de lit en bois tourné.
M. et Mme J.-L. Lévénès, pommes de terre.
M. et Mme Labbé, boulanger, pichet faïence.
M. et Mme Gillet, série 6 plats porcelaine à feu.
M. et Mme Ousson, buste bronze, presse-papier.
M. et Mme Poince, bougeoir cristal.
M. et Mme Huet, deux lichus laine.
Mlle Mazé, 1 porte-brosses laqué blanc.
Mlle Le Cabon, 1 corbeille à pain.
Mme Le Moigne, 1 frise humoristique laqué blanc.
Mme Delmat, 1 frise humoristique laqué blanc.
Mlle Rivoal, rue de Brest, 1 kilo bonbons.
Mme Jannès, brassière bébé.
M. et Mme Quéméner, boulanger, 1 grand plat décoratif, 1 couvert table, couteau assorti.
(*à suivre*)

Société de secours-mutuels. — La séance s'est ouverte dimanche à 2 h. sous la présidence de M. Branellec.

Le président donne connaissance de la situation financière de 1910 qui accuse un déficit de 28 fr. 83.

L'affiliation à l'Union départementale du Finistère est votée.

MM. Branellec et Le Clec'h ont été délégués pour représenter la société aux Assemblées générales de l'Union, puis on a procédé à l'admission de nouveaux membres et à l'exclusion d'un autre.

— *Lettre ouverte a M. le Président de la Société de Secours-Mutuels de Carhaix.* — On nous prie d'insérer :

Carhaix, le 25 Janvier 1911.

Monsieur le Président,

Dimanche à la soi-disant réunion générale de la société, après avoir déploré l'état déficitaire, vous vous êtes adressé d'une façon toute particulière à moi, et vous avez semblé insinuer, que mon état de santé ne devait plus me permettre de faire partie de la société, puis sans autre forme de procès vous avez proposé mon exclusion.

Je vous ai fait remarquer que votre façon d'agir à ce sujet était singulière.

Qu'il soit ennuyeux de voir la caisse en déficit, je le comprends, mais pourquoi, ne pas appliquer les amendes prévues par les statuts en cas d'absence non autorisée ou justifiée, lors des réunions ? Pourquoi d'autre part les visiteurs ne remplissent-ils pas leur mission ? Proposer l'exclusion d'un membre est peut-être chose facile, mais encore faut-il que les statuts soient respectés ! !

Or l'article 11, est formel, il y a trois cas d'exclusion prévus, ni plus ni moins. Et encore faut-il ajouter que ce n'est pas au président seul à proposer l'exclusion, mais bien au conseil d'administration, après avoir entendu les explications de l'intéressé.

Vous avez, Monsieur le Président, déclaré que par suite de la trop longue maladie qui m'a retenu quelques mois alité, je devais être exclu ! !

Mais quelle est donc la raison d'être de la société de Secours mutuels, si ce n'est de parer autant que possible aux inconvénients financiers, qui résultent pour les associés, du cas de maladie ?

D'ailleurs je vous le répète, et vous ne l'ignorez sans doute pas, l'article 11 est formel, le cas d'exclusion pour cause de maladie dûment reconnue n'existe pas.

Et si vous avez entendu vouloir modifier les statuts, l'article 39 est encore là pour vous l'interdire, tant que certaines conditions essentielles n'auront pas été remplies, et encore les modifications ne sont-elles valables, que si elles ont été votées *à la majorité des membres inscrits*, et après approbations du ministère.

Vous comprenez donc, M. le Président, que je n'accepte en rien la décision de dimanche dernier et vous me permettrez de vous poser la question suivante à ce sujet : Quel est au juste le mobile de votre étrange proposition ?

JAFFRENNOU François,
DÉBITANT
Membre de la société de Secours-Mutuels
1, rue Fontaine-Blanche.

— *Association agricole.* — L'assemblée générale de l'A. A. du canton a eu lieu dimanche à 3 heures, grande salle de la mairie, sous la présidence de M. le Dr Lancien.

Le grand concours est fixé au jeudi 9 mars prochain. Il promet d'être, cette année, particulièrement beau, par suite de l'augmentation sensible des subventions obtenues.

SKRIGNAK

La question du presbytère. — Lundi après-midi, M. le maire Le Foll et les deux adjoints ont eu une entrevue avec M. le curé-doyen d'Huelgoat et deux conseillers paroissiaux, pour s'arranger définitivement sur la question du presbytère. Les délégués sont tombés d'accord sur tous les points, et les prêtres reviendront courant de février.

Pendant la séance, une centaine de personnes étaient massées sur la place, dont beaucoup de femmes. Ces dames avaient leurs nerfs, aussi en résulta-t-il un *tammik chech bleo*. A. M. et M. Y. se faisaient surtout remarquer par leur excitation ; enfin on réussit, non sans mal, à calmer ces vaillantes boxeuses.

PLUSKELLEK

Le faux cantonnier. — Valentin Le Borgne, cantonnier à Plusquellec, étant mort, l'ingénieux P. G., ex-pêcheur d'Islande, vint à Plusquellec et se fit passer pour le nouveau cantonnier.

Revêtu de ce titre important, et se faisant appeler Morvan, il se présenta dans de nombreux villages, et se fit payer en nature les prestations de quelques cultivateurs crédules. Ayant ainsi garni son gousset, il s'installa délibérement à l'auberge de Kerdudall, et faisait le grand seigneur, payant comptant tout ce qu'il prenait.

Le jour même qu'il disparut, le faux-cantonnier descendit assez tard de la chambre où il logeait. Et voyant les souliers un peu boueux de notre escobard, un vieillard, assis au coin de l'âtre s'écria avec indignation en s'adressant à la fille d'auberge :

— Ma 'biskoaz ! Ma karjez bea gret eun tam kempenn da votou an otrou ive...

KALLAK

Encore des poules volées. — M. Monot, directeur d'école à Callac vient encore de constater la disparition de son poulailler situé derrière la maison d'habitation, de 12 belles poules, enlevées rendant la nuit par un audacieux malfaiteur.

Le 24 décembre dernier, M. Monot s'était encore vu voler dans les mêmes conditions plusieurs volatiles. Un fort cadenas, qu'il avait fait mettre depuis sur la porte, n'a pas empêché le retour du voleur qui malgré toutes les recherches, reste toujours inconnu.

GOURIN

Conseil de révision. — Le conseil de révision pour la classe 1910 se réunira à Gourin le Mardi 16 mai à 1 h. après-midi.

— *Contributions indirectes.* — M. Planques, commis principal à Jaurezac (Charente), est nommé receveur à Gourin.

M. Briand, commis à Nantes, est nommé commis principal à Gourin.

— *Caisse rurale.* — La caisse a tenu son assemblée générale lundi sous la présidence de M. de Boissieu. Quarante membres sont présents.

L'exercice 1910 se chiffre par un progrès de 82.000 francs de mouvement de caisse sur 1909. La réserve est de 1901 francs, le bénéfice de 861 fr. 30 On a fait 86 prêts.

La situation est excellente, et le mérite en revient à la bonne gestion du trésorier M. Barbey.

Kerne-Izel

KASTELLIN

Avocat. — Nous apprenons l'installation à Châteaulin, comme avocat, de M. Henri Le Goasguen, de Châteauneuf-du-Faou.

Nos félicitations

Leon

MONTROULEZ

Suicide. — Dans une crise de folie subite, Mme Tanguy, 25 ans, domiciliée 2, rue des Archers, s'est jetée, la nuit dehors par la fenêtre. La belle-mère de la jeune femme entendant du bruit dans la chambre, accourut, mais il était trop tard. Mme Fouillard, cigarière, se porta aussitôt dans la rue, au secours de Mme Tanguy, mais celle ci avait disparu. Des tâches de sang furent relevées sur le sol ; on suivit ces marques qui conduisirent à la rivière. Tout fait donc supposer que la jeune femme, après s'être sans doute très grièvement blessée, aura couru et se sera jetée dans le Jarlot ou dans le bassin. Mme Tanguy, mariée à un ouvrier boulanger, avait eu un bébé il y a 8 jours, et c'est dans une crise occasionnée sans doute par la « fièvre de lait » qu'elle a mis fin a ses jours.

— *Le drame de la rue des Archers.* — Lundi après-midi, une foule considérable stationnait sur le quai : on vidait le bassin dans l'espoir de retrouver le corps de Mme Tanguy. A 2 heures et demie, le cadavre qui était resté arrêté dans la partie souterraine du Jarlot, apparut soudain à l'entrée du bassin, entraîné par le courant et par le déplacement d'eau. Quatre hommes s'élancèrent aussitôt et l'arrêtèrent à temps.

Le corps de Mme Tanguy était recouvert d'un corsage, d'une camisole et d'un jupon. On l'enveloppa dans deux couvertures et on le transporta au poste de police.

M. Bodros, médecin légiste, appelé aussitôt, constata une plaie au front ; mais malgré la chute de 3 étages, aucune fracture.

La malheureuse jeune femme a fait, après cette chute, plus de cinquante mètres en courant pour aller tomber dans le Jarlot où elle a séjournée 60 heures.

— *Tamponné par un train.* — M. Louis Le Tallec, ouvrier jardinier, revenant dimanche soir de Carhaix par le train qui arrive à Morlaix à 8 heures 36, voulut descendre avec trop de précipitation du train, et, au moment où il allait traverser la voie, il fut tamponné par la locomotive du train 533, arrivant de Brest, et tomba à la renverse.

Quand on le releva, il avait le bassin fracturé. On le transporta aussitôt à l'hôpital dans un état grave.

Le malheureux jardinier est marié et père de huit enfants. L'un deux est à l'hôpital depuis deux mois pour brûlures.

KASTELL-POL

Syndikat Labourerien douar Bro Leon. — Bureo ar Syndikat Legumacherien euz Kastell-Pol hag an dro, en deuz kaset eur c'halvaden d'e holl vemprou da zond d'ar vodaden jeneral a vezo dalc'h et e porz an Emgleo-Werz, e Kastell, d'ar iaou 2 a viz c'houevrer, deuz an abardaez.

Euz ar paper brezonek ze e tennomp ar neubeud giriou-ma :

«Great zo eun Emgleo vras etre paizanted Bro-Léon (Syndika) hag an Emgleoze en deus roet ar vuez da veur a dra all abaoue ma eo savet. Roet en deus ar vuez d'an Emgleo-Werz (Coopérative), henvel ouz re Angers ha Plougastel ; beza ez eus ebarz hirio tost da gant penn tiegez eus ar gwella, ha daoust d'ar brezel great d'ezo, ez a mat en dro, dre c'hras Doue. Ar Syndika en deus roët ouspenn, ar vuez da eun Emgleo all : ar C'hef-presta (Crédit Agricole), digor eur miz zo evit an holl labourerien-douar hag a fell d'ezo presta evit eun nebeudik interest, ha ken nebeut ha keit amzer ha ma karint. Eaz eo koumpren pegen talvoudek e vezo evit an holl labourerien-douar Kef-presta Kastell ; aman peb tra zo kuset eus aferiou an den a deu da bresta arc'hant.

Ar Syndika a c'hell c'hoaz rei ar vuez da veur a Emgleo evel ma eo : Emgleo evit en em asuri eus koll an tan gwall (mutuelle incendie), Emgleo evit kaout digoll eus marvou an anevaled (mutuelle-bétail). Ar Syndika zo eur skol vras hag eun difennour nerzus evit al labourer-douar. Henvel eo ouz eur ster bras, eus pehini e tired dre waziou, kleuzet evit doura an tachennou dizec'h ha skarnilet.

Paizanted, c'houi hag a wel skler, roït muioc'h mui a skoazel d'ar Syndika, eno man nerz al labourerien-douar ; hag eaz eo da gompren dre ar valis a a zoug ar varc'hadourien outan.

Ar Syndika a ro ali d'an holl paizanted hag o deus brikoli da werza, da zerc'hel start var o friziou, pe e werzint en douar pe er marc'had.

Er bloaz man ez eus goulen bras d'ar brikoli dre an holl broiou.»

An diskenn-bouellou

Danjirus eo epad ar Goanv

An diskenn-bouellou pehini zo bepred eur c'hlenved grevus, n'eo morse jenusoc'h evid pad ar goanv.

Biskoaz muioc'h eged er mare-ze ar c'hlanvour, dreistholl mar neuz *ar paz*, neuz ezom euz eur c'houriz *renket mad*, a c'hallo noz de derc'hel stard e vouellou hag en pehini en devo eur fianz dreist muzul.

Rag-se eo mad digas da zonj penoz deuz ali ar C'horf Medikal hag ar re glanv o hunan, *ar Gourizou heb resorchou* invantet gant an AOTROU CLAVERIE a zo gouest da rei en diskenn-bouellou eur startadur parfet ha da barea buan ha *da vad*.

Rag-se eo eur blijadur evidomp alia hon lennerien da profita euz tremenn ar medisin brudet, pehini a lak e hunan e c'hourizou burzudus ha brevetet hervez peb kaz a glenved en eur rei kuzuliou mad divar e bratik hir euz e vicher.

An aotrou CLAVERIE a resevo euz a 9 heur da 5 heur.

Lannhuon, gwener 3 c'houevrer, hôtel d'Europe.
Gwengamp, sadorn 4, hôtel de France.
Sant-Brieuc, sul 5, hôtel d'Angleterre.
Landreger, lun 6, hôtel de France.
Kastell-Pol, meurz 7, hôtel de France.
Kemper, merc'her 8, hôtel de l'Epée.
Kastellin, iaou 9, hôtel de la Grand'-Maison.
Douarnenez, gwener 10, hôtel de France.
KERAEZ, sadorn 11, hôtel de France.
Brest, sul 12, hôtel Continental.

Kuzuillou hag avizou evid netra dre lizer. A. CLAVERIE, spécialiste-herniaire, 234, faubourg Saint-Martin, Paris.

Connaissances utiles

On prévient et on arrête les complications pulmonaires qui surviennent après la bronchite, la pleurésie, l'influenza, en faisant usage de la poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'exposition universelle de 1900.

C'est en effet, le meilleur remède contre l'asthme, le catarrhe, l'oppression, l'expectoration exagérée et la toux de la bronchite chronique. Elle soulage instantanément et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressée à Louis Legras, 139, Bd Magenta, Paris.

Treger

GWENGAMP

Au Patronage. — C'est par erreur d'information qu'il a été dit que l'on n'avait pas chanté en breton à la dernière séance du patronage Charles de Blois.

Au programme était inscrit notre brave ami Daniel, le barde-chauffeur Tredaner, qui a été bissé dans ses œuvres *Ar gwiader hag ar c'hemener* ; *Ar gwaz dougerez*.

— *Nécrologie.* — M. Yves Pasquiou, avocat à Guingamp, demeurant au château de Runvarec, en Pabu, est décédé subitement par suite d'une crise cardiaque, jeudi soir.

M. Pasquiou était âgé de 40 ans seulement.

LANNHUON

Le vol de la poste. — Contrairement à ce qui a été raconté, Feillet, l'auteur du vol de la poste ne s'est pas pendu. L'instruction de cette affaire continue et fait découvrir chaque jour de nouveaux méfaits commis par Feillet. Il est maintenant établi que, depuis plusieurs années, il se livrait à des vols, s'emparant de tout ce qui pouvait prendre, bicyclettes, pardessus, et vendait tous ces objets. On a retrouvé chez lui 3.000 francs d'obligations qu'il avait acheté avec le produit de ses détournements.

Détail curieux, Feillet postulait à une charge de *juge de paix* !...

Le produit du vol du sac de dépêches, plus de 100.000 francs, avait été déposé par lui dans une banque parisienne.

LES BRETONS ÉMIGRES

MORTAIN

Nécrologie. — M. Albert Nicol, inspecteur primaire à Mortain, vient d'avoir la douleur de perdre son fils Marcel étudiant en lettres à la faculté de Caen.

Nous prions M. et Mme Nicol et leurs enfants d'agréer nos bien vives condoléances.

Dans la lettre de faire-part que nous avons reçue, M. Nicol dit sa douleur de père en ce terçain breton :

Beza 'pa nerz, kalon, speret,
Ar maro kriz neuz da skoet,
Kenavo, ma mabik karet !

D'ar

mammou a famill

Gret d'ho pugaligou eur lec'hed kaled

Kalz zo a vugale vihan n'o deuz kot a naon hag a chom a nez kaout soagn, sempl, drouglivet, disterik kalz pe neubeud, hag aliez tochet da gouezа potrinaër. Ar mank a fosfat er gwad, eo a zo kiriek peurvuia d'an holl diezamanchou-ze, kerkoulz ha da glenvejou an eskern, eskidi, goriou, mac'hagn, etc. Al louzou a alier dreist holl epad ar c'hresk hag ar iaouankiz eo a dra zur

Ar Gwin Debreyne

Prientet er GRANDE-TRAPPE

MORTAGNE (Orne)

Leun a fosfat, gwin an Tad Debreyne, medisin an Trap Vraz, a zikour ar vugale en o c'hresk, a ro d'ar grennarded korf, lec'hed ha nerz, ha d'ar re goz krenvadurez.

Gwelloc'h eo evid ar gwinou kig ; na zigas na tommidegez na kaleder korf ; flour eo da eva ha buan eo da ziskuiza.

Al litrad : 14 real

Dépôts en Apotikerezou

Andrès ha Lemonnier, BREST ; Lazennec, KASTELLIN ; Baron, KERAEZ ; Ar Chevalier, GOURIN ; Bégasse, AR FAOUET ; Coeff, MONTROULEZ ; Guilloux, PONTEKROAZ ; Habrial, KEMPERLE ; Ladouce, KEMPER ; Peysson, ROSTRENN ; Chapel, KASTELL-POL.

BULLETIN FINANCIER

Notre marché est assez ferme dans son ensemble, mais réservé et inactif.

Le 3 0/0 français se traite lourd à 97.40.

Fonds d'Etats étrangers faibles : Turc 94.10 ; Portugais 64.65 ; Extérieure 94.27 1/2 ; Russe 5 0/0 1906 105.55.

Sociétés de crédit irrégulières : Banque de Paris 1846 ; Comptoir d'Escompte 960 ; Société Générale 799 ; Société auxiliaire de Crédit 605 ; Banque Franco-Américaine 534.

Valeurs d'électricité bien tenues.

Groupe cuprifère en réaction : Rio 1746.

Mines d'or mexicaines calmes : Pedrazzini 141 ; Mercédès 52.

La Compagnie générale des Verreries espagnoles est en avance à 120

L'action Energie Industrielle est demandée à 111 ; l'obligation à 480.

L'action Compagnie Aérienne est ferme à 180.

MALADE DEPUIS 6 ANS !

Elle est guérie par le

Traitement Normand

= Bénard =

Les guérisons accomplies par le Traitement Normand Bénard ne se comptent plus ! Chaque jour en effet apporte de nouvelles preuves de la merveilleuse efficacité de ce précieux remède, même dans les cas les plus graves et les plus anciens. Aujourd'hui encore, c'est Madame Alexandrine Catairade, que représente cette photographie, qui lui doit la santé. Mme Catairade est une blanchisseuse qui habite 22, rue Louis-Poterat, à Rouen. Depuis six ans, elle souffrait d'une large plaie variqueuse à la jambe et avait essayé pour se guérir toutes sortes de remèdes : eaux spéciales, pommades diverses, emplâtres, etc., mais hélas ! sans résultat. Encouragée par les nombreuses guérisons opérées par le Traitement Normand Bénard, elle se décida à employer ce remède : dès le début, les douleurs cessèrent. Mme Catairade put dès lors reprendre son travail et aujourd'hui, elle est complètement guérie, grâce au Traitement Normand Bénard. « Je ne saurais trop vous remercier, écrivait-elle alors, et soyez assuré que je recommanderai votre précieux traitement chaque fois que j'en aurai l'occasion. »

Ne désespérez donc plus ! Vous qui souffrez de maladies de peau, eczémas, dartres, boutons, ulcères, plaies, maux de jambes, vices du sang, etc. Auriez-vous tout essayé sans résultat Suivez le Traitement Normand Bénard et vous guérirez comme tous ceux qui l'ont employé. Pour recevoir gratis et franco la très intéressante brochure explicative illustrée contenant tous les renseignements, s'adresser ou écrire à l'Institut Normand, 38, rue Armand-Carrel, à Rouen. Prix du traitement : 6 fr. ; f° 6.60. Surtout exigez bien le Traitement Normand Bénard.

DEPOTS : CARHAIX, pharmacie *Baron* ; BOURBRIAC, pharmacie *Bocher* ; CALLAC, pharmacie *Le Gac* ; CHATEAUNEUF, pharmacie *Le Coquil* ; GOURIN, pharmacie *Le Chevalier* ; PLEYBEN, pharmacie *Le Gaé*

A LOUER

Pour le 1er Mars

Une Grande Maison Neuve

DE COMMERCE

avec cave, 2 étages, cour cabinets et dépendances, actuellement à usage de *charcuterie*, **située 17, Place de la Mairie, CARHAIX.**

S'adresser à M. ROLLAND, propriétaire, CARHAIX.

3.-4.

Etude de Me TREMENBERT, notaire à Glomel,

A Vendre

Le dimanche 29 Janvier 1910, *à une heure et demie du soir*, en l'étude.

UNE MAISON

construite en maçonnerie et couverte en ardoises, au bourg de **GLOMEL**, jouie par M. Joseph Carer.

Mise à prix : 1.000 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à Me TREMENBERT.

Etude de Me Y. LE COZANNET, Notaire à Maël Carhaix.

A VENDRE par adjudication volontaire le *Jeudi 2 Février 1911*, à une heure de l'après-midi. en l'étude. — Aux dépendances du QUILLIOU, en MAEL-CARHAIX. — Une Parcelle de terre dite *parc-an-doguen*, 1 hectare 11 ares 50 c. affermé 90 fr. l'an, à François-Louis Menguy.

Vente de bois sur pied

Le Dimanche 29 janvier 1911 1 heure après midi.

Ormes	85 pieds
Chênes	4 pieds
Frênes	3 pieds
Cerisier	1 pied

Très beaux arbres : Exploitation facile.

A VENDRE le DIMANCHE 19 FEVRIER 1911, à une heure, en l'étude

En MAEL-CARHAIX

A KERBIQUET

Un corps de ferme de 3 hectares 86 ares 80 centiares, joui par le sieur Yves Béricot moyennant 210 francs l'an jusqu'au 28 Septembre prochain.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me LE COZANNET, Notaire.

Etude de Me GUIRRIEC, notaire à Châteauneuf du-Faou.

Vente

PUBLIQUE ET VOLONTAIRE

en l'Etude

le Mercredi 22 Février 1911

à 1 heure de l'après-midi

Premier lot

En **SPÉZET** au lieu de **Restangoff.**

Une propriété rurale, affermée à Lucas, 360 fr. par an.
Mise à prix. . . . 7 000 fr.

Deuxième lot

En **LANDELEAU** au lieu de **Pénity-Raoul.**

1° *Une crêche* ; 2° *un courtil* ; 3° *un champ*, terre labourable, nommé PARC-AR-LOCH.

4° En **SPÉZET** *un pré*, nommé PRAT HOT-CARRET, loué à la veuve Boulc'h 75 fr. par an.
Mise à prix. . . . 2.000 fr.

Troisième lot

Au bourg de **LANDELEAU**, *une maison*, louée à Jacques Salaün 50 fr. par an.
Mise à prix. . . . 800 fr.

Pour tous renseignement s'adresser à Me GUIRRIEC, notaire.

Etude de Me J. JAOUEN, notaire à Locarn.

VENTE

PAR LICITATION JUDICIAIRE

Le Jeudi 9 Février 1911 à 2 heures de l'après midi, en la salle de la mairie de Locarn.

Une parcelle de terre labourable dite Ar-Roz-Coz-Bian située à **Kerhras-bras en MAEL-PESTIVIEN** appartenant aux consorts Le Cam.

1. 2

VENTE par licitation judiciaire.

LE JEUDI 23 MARS 1911 à 2 heures de l'après-midi, en la salle de la mairie de Locarn.

Une Maison d'habitation

avec dépendances situées au bourg communal de **LOCARN**, pouvant servir au commerce.

1.-5.

A LOUER

pour le 29 septembre 1911

Une maison d'habitation avec jardin derrière, situés au bourg communal de **Locarn.**

Pour tous renseignements, s'adresser à Me JAOUEN, notaire à Locarn.

1.-5

A TRAVERS LA RÉGION

A Fougères

Il n'est pas de localité autour de nous où les preuves ne soient éclatantes.

M. J. Bonhomme, cordonnier, 57 Boulevard Edmond Roussin à Fougères, nous dit : « A la suite de refroidissements contractés au régiment, il m'était resté des douleurs de reins très aiguës. Au lit, j'appréhendais de faire un mouvement ; souvent lorsque je voulais ramasser quelque chose à terre, je ressentais un élancement très aigu dans le bas du dos ; je ne pouvais plus bêcher mon jardin. Souffrant depuis vingt ans, je croyais mon mal devenu chronique, lorsque après quelques doses de Pilules Foster, mes douleurs diminuèrent ; je n'avais plus d'étourdissements, et l'engourdissement que j'éprouvais auparavant dans les avant-bras diminuait peu à peu ; les urines devenaient normales. Environ un mois après j'étais totalement guéri. »

Les Pilules Foster sont souveraines contre toutes les affections des reins et de la vessie et leurs conséquences, telles que : mal de dos, rhumatisme, goutte, sciatique, névralgies, raideurs des muscles et articulations, teint jaune, nervosité, âcreté et appauvrissement du sang, battements de cœur, oppression, étourdissements, abattement général, incontinence, insuffisance, et rétention d'urine.

Toutes pharmacies. (Exigez la signature « James Foster »). 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les six ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue Saint Ferdinand, Paris.

Maison Le Naëlou

Chaussures — CARHAIX

Changement de domicile

Madame Vve LE NAËLOU a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er Mars prochain elle habitera **place d'Aiguillon** (*ancienne place au Beurre*) **N° 2**.

On trouvera dans ses magasins un grand assortiment de *chaussures en tous genres. Chaussures de luxe et de fatigue* à des prix très avantageux.

— Maison de confiance —

CABINET D'AFFAIRES

CARHAIX

Rue des Carmes

J.-L. HERVÉ

Ancien 1er Commis des Hypothèques

RECOUVREMENTS DE CRÉANCES
RÉDACTION DE TOUS ACTES ET CONVENTIONS
RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
—« ADMINISTRATIFS ET JUDICIAIRES »—

FONDS DE COMMERCE { VENTE ET ACHAT — CONSERVATION DU PRIVILÈGE DU VENDEUR, PRÊTS, NANTISSEMENTS ET RENOUVELLEMENTS.

(*Lois des 17 Mars et 1er Avril 1909*)

A VENDRE I. — A CARHAIX.
1° — Divers terrains propres à bâtir ; Maisons de Commerce ; Propriétés d'agrément.
2° — Une Petite Maison bien située à prix abordable.
II. — A MORLAIX
Très Belle Propriété pouvant être divisée paa lots.
Je recherche également, pour la Saint-Michel, une ferme de 800 à 1.200 francs.

RHUYS

SAINT-ARMEL

GRANDE MARQUE

Hors Concours
MEMBRE DU JURY

PREMIER PRIX	PREMIER PRIX
Paris 1910	*Paris 1910*
MÉDAILLE D'OR	DIPLOME D'HONNEUR

Après et avec votre café demandez un **Saint-Armel**
Le plus fin des digestifs
EXIGEZ LA BOUTEILLE D'ORIGINE
Marque uniquement vendue en bouteille

Le Gérant : François JAFFRENNOU
Carhaix, Imprimerie du Peuple

BOULAY

LAURÉAT D'ALFORT

Ex-directeur et Chirurgien des Hopitaux A PARIS

VÉTÉRINAIRE-INSPECTEUR

34, rue Fontaine-Blanche, 34

CARHAIX

Traitement radical de la fluxion périodique de la pousse et du crapaud.
Spécifique contre la diarrhée des veaux.

Vins Blancs, Vins Rouges ET Rouget

Bénion-Dupuy

PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR

Membre de la Société des Agriculteurs de France

BEAULIEU (Maine-et-Loire)

Echantillons sur demande

Pour recevoir Echantillons Prix et Conditions
S'adresser à
M. Léon LE BERRE
Avenue de la Gare, QUIMPER
Représentant pour la région bretonne

Vous souffrez du MAL DE DENTS *parce que vos dents sont trouées*

N'OUBLIEZ PAS que le **FLOCODONT** *introduit dans la dent* guérit instantanément le plus violent **MAL DE DENTS** 1F50 l'Etui

Gros et Détail : JACOB, à YVETOT
Dépôt toutes pharmacies
Se méfier des imitations à bon marché.

CARHAIX, pharmacie Baron — MORLAIX, pharmacie Pascoët — ROSCOFF, pharmacie Picot — QUIMPER, pharmacie Clouard — BREST, pharmacie Verger — SAINT-RENAN, pharmacie Lucas — QUIMPERLE, pharmacie Beaufrère.

MACHINES A TRICOTER de tous systèmes

Facilités de paiement — Apprentissage gratuit

Mme CORBEL

12, rue Gambetta, 12

MORLAIX

Voir les Modèles au Magasin

LES BROYEURS D'AJONCS

SONT LES MEILLEURS LES PLUS REPANDUS
DEMANDEZ LE CATALOGUE
USINES HYDRO-ÉLECTRIQUES DE LA TOURELLE. GUINGAMP

ÉLIXIR D'Armorique

EN VENTE PARTOUT

Grande Liqueur Bretonne

DISTILLERIE A LANNION

EN VENTE CHEZ TOUS LES NÉGOCIANTS
Cette liqueur digestive est des plus suaves
Elle renferme les principes bienfaisants de plantes salutaires de Bretagne.

MALADIES des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge

DOCTEURS Pierre & Léon OUDOT de la Faculté de Médecine de Paris Anciens assistants de la Clinique nationale des Quinze-Vingts et de la fondation opthalmologique A. de Rothschild.

CARHAIX, consultations tous les mercredis de 10 h. à 2 h. (Hôtel de France).

GUINGAMP, consultations tous les jeudis de 2 h. à 5 h. (36, Place du Centre).

LOUDEAC, consultations tous les samedis de 1 h. à 4 h. (Hôtel de France).

ST-BRIEUC, consultations tous les jours (25, rue de la Gare Téléphone 2-03).

LES MALADIES DE LA FEMME

LA MÉTRITE

Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les femmes atteintes de métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la **METRITE** la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La **JOUVENCE de l'Abbé Soury** guérit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**Hygiénitine des Dames** (1 f. 25 la boîte).

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la **JOUVENCE** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir la **Métrite**, les Fibrômes, les mauvaises suites de couches, les Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents du **Retour d'Age**, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **JOUVENCE** se trouve dans toutes les Pharmacies, **3 f. 50** le flacon, **4 fr. 10** fco ; les 3 fl. fco gare contre mandat-poste **10 fr. 50** adressé Phie Mag. **DUMONTIER**, 1, place de la Cathédrale, Rouen.

(Notice et renseignements gratis et franco)

En vente chez M. BARON, pharmacien à CARHAIX
LE CHEVALIER, pharmacien à GOURIN

HONNEUR sur HONNEUR

AUX ALFA-LAVAL

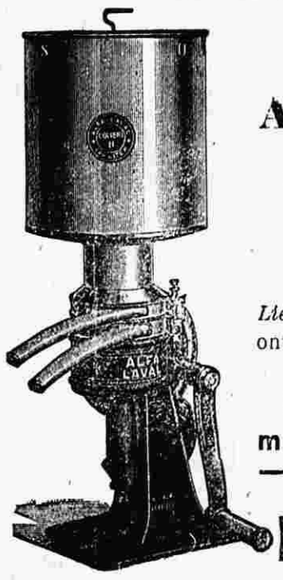

Il a été décerné à l'Exposition Universelle de Bruxelles encore un

GRAND PRIX

A 5 Expositions Universelles (*Paris, Saint-Louis, Liège, Milan, Bruxelles*) les Ecrémeuses **Alfa-Laval** ont remporté un grand prix, et 900 premiers prix.

90.000 Cultivateurs ont changé leur marque pour une ALFA.

SEUL REPRÉSENTANT :

L. OLIVIER, MÉCANICIEN
Place du Champ-de-Bataille CARHAIX.

SOCIÉTÉ ANONYME STŒWER-WALTER & Cie PARIS

Fabrique de Machines à Coudre, à Tricoter

AGENCE DES COTES-DU-NORD

J. Le Floc'h

ROSTRENEN

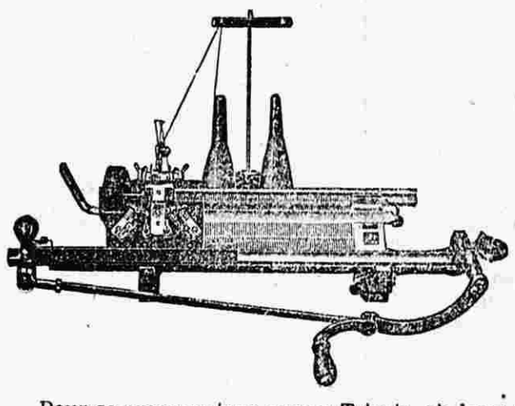

Bâtis, montés à billes

Ar gwella **Mekanik . . . . . da wriat** heb **kravlou hir** eo ar merk . . . . Stoewer gwarantisset 10 ha 15 vlâ

Chench a rer ar re goz ha dressa kemend merk . . . .

Evid gonid **8 lur bemde** eur plac'h aketus a breno eur mekanik d'ober **Stem.**

Pour se procurer tous genres Tricots, s'adresser au dépôt de **Rostrenen**

Eva gwin mad

—« a zo kemer eun asuranz var ar vue »—

Ar gwin mad a nerza, a iac'ha, a iaouanka. Evid beza zur de veza servijet a zoare, eo fur prena digant tud anavezet mad, tud ha n'o deuz ket nterest o touella var an danve nag ar galite.

Leon AR BERR RU AR GAR KEMPER { en em rekomand stard da lennerien *Ar Bobl*. Var hanter ema gant ar perc'hen evid gwerza gwin euz

Ti Louis MAURANGE

BOURDEL

(Medalen Aour, Diskuezadek Bruxell 1910)

—o GWINOU LIKOR — CHAMPAGN — RHUM o—

Exigez ces Marques

Et vous boirez DU VIN PUR

Ce sont celles qui garantissent contre le vol et la fraude, les expéditions que fait **GRC** la Société de Vignerons Réunis pour la vente des vins de leurs propriétés

Exigez-les et vous boirez du vin **absolument naturel.**
Exigez-les et vous boirez le vin **tel que la vigne le donne.**

Demandez les prix courants de la *G R C* à Saint-Estèphe

à Carhaix, M. Paul GOURLAOUEN
Châteauneuf-du-Faou, M. CARO. **Morlaix,** M. Ange GUÉZEC
—« *AGENTS RÉGIONAUX DEMANDÉS* »—

Louzou ar Paz

Unan hebken, etouez ar re 'zo kinniget d'ooc'h, a stang ar gwall-baz raktal, **ar Sirop Celtique eo**

E gwerz e peb apotikerez.

Stanka 'ra ar paz er berra amzer ; parea 'ra avechou e 24 heur :

Euz bronchite, grippe, influenza, klenvejou poultrin

Eur voutaillad : 3 f.

Dr MOREUL doktor-apothiker, **Landerne**, priziou kenta, medalennou kenta er c'honkouriou apotikerien.

Dr **MOREUL**, doktor-apothiker, a labour deuz ar gwad, ar c'hrench, an troaz.
Laboratoire d'analyses, sang, crachats, urines, etc.

Meubles de pur style breton

SUR COMMANDE

Stervinou

Sculpteur-Ébéniste

Lauréat du Concours de l'U. R. B.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU (Finistère)

Pour légalisation des signatures ci-contre — En Mairie de Carhaix.